

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21246 - 78ÈME ANNÉE

Entretien de la Première ministre Elisabeth Borne sur Réunion La 1ère et Antenne Réunion



Le 11 mai, la Première ministre Elisabeth Borne a eu un entretien avec deux journalistes d'Antenne Réunion et Réunion la1ère, dans le cadre de sa visite ministérielle, basée sur plusieurs thématiques : logement, transports, vie chère, retraites, la souveraineté alimentaire ...

Élisabeth Borne est arrivée au matin du 11 mai à La Réunion, pour une visite de 3 jours. Elle a été accueillie par des bruits de casseroles. Pour Élisabeth Borne, *"la journée était consacrée essentiellement à rencontrer les élus locaux, j'ai pu échanger avec les habitants"*, et non sur les mouvements de contestation.

Elle ajoute également qu'elle est prête à rencontrer dans *"les prochains jours les Réunionnaises et les Réunionnais"*. *"Je note qu'il y a un certain nombre de nos concitoyens qui souhaitent continuer à exprimer leurs désaccords et qui le font en tapant sur des casseroles. Je suis prête à m'attaquer aux difficultés et aux insatisfactions qu'ils peuvent avoir et apporter des réponses très concrètes"*.

Concernant la réforme des retraites et la rencontre avec les syndicats, elle a indiqué que *"l'objectif est très clair. Il a été fixé par le Président de la République. C'est de bâtir un nouveau pacte de la vie au travail. A l'occasion de la réforme des retraites on a vu beaucoup de sujets de préoccupation qui ont été exprimés par nos concitoyens"*.

Elle a également abordé le sujet de *"l'emploi des seniors qu'on souhaite absolument renforcer dans notre pays. C'est un véritable gâchis que les seniors ne puissent pas aller jusqu'à la retraite dans beaucoup de cas."* *"J'imagine que les syndicats réaffirmeront leur désaccord concernant l'âge de départ à la retraite"*. *"Il y a des sujets sur lesquels il faut qu'on travaille"*, conclut-elle sur ce thème.

Concernant la vie chère, la question est de savoir si La Réunion va pouvoir bénéficier de la baisse des cours de certains produits dont le blé et le tournesol. *"On a assisté à une très forte augmentation des prix de l'alimentation, qui était liée notamment à une flambée du cours des matières premières aujourd'hui. (...) Ce qu'on constate aujourd'hui c'est que le cours des matières premières a baissé"*, a souligné la Première ministre. Cette baisse concernera la bouteille d'huile de tournesol et *"ça vaut aussi pour le blé"*

A cet sujet, Élisabeth Borne a assuré que Bruno Le Maire et Olivia Grégoire *"attendent les industriels pour qu'ils puissent répercuter ces baisses"*. La baisse des prix viendra également de la grande distribution pour *"qu'elle en fasse aussi bénéficier les"*

les consommateurs donc normalement compte tenu de cette baisse du prix des matières premières, il devrait y avoir des baisses pour les consommateurs et ce à quoi mon gouvernement s'emploie".

Concernant le BQP (Bouclier Qualité Prix), "on s'assure que le bouclier qualité prix est bien en oeuvre et au-delà de ces réponses on va dire de court terme il y a en effet à travailler avec les acteurs réunionnais sur la façon dont on peut par exemple renforcer les échanges avec les pays voisins pour éviter qu'ils ne viennent de la métropole".

Elle annonce ainsi qu'"il y a sans doute des simplifications qu'on peut apporter sur les normes évidemment il y a des pays plus proches qui ne produisent pas forcément, je pense aux matériaux de construction selon les normes CE et dont pourrait bénéficier l'économie de la Réunion donc ces tous ces sujets qu'on veut effectivement regarder avec les acteurs locaux."

Concernant le volet agriculture, la Première ministre a déclaré sur Antenne Réunion et Réunion la1ère qu'"on souhaite renforcer la souveraineté alimentaire de nos territoires ultra-marins".

Cette dernière a assuré que "La Réunion est en avance sur ce sujet", avec 70% de production de fruits et légumes en local. "On a aussi des diversifications sur l'élevage. Et donc ce mouvement il est en marche. Et on aura l'occasion d'échanger avec les agriculteurs demain ; le ministre de l'Agriculture sera là sur la façon dont on peut accélérer ce mouvement, conforter cette diversification de la production agricole".

"On se mobilise au niveau européen pour que les mêmes normes environnementales soient appliquées aux produits qu'on importe qu'on impose à nos agriculteurs et de façon générale à ceux qui produisent en Europe. On ne peut pas imposer aux agriculteurs aux industriels des exigences environnementales et faire venir d'autres pays de la planète des

produits qui ne respecteraient pas ces normes".

Concernant la mobilité, La Réunion est en plein États généraux sur le sujet, afin de trouver des solutions réunionnaises aux problèmes de l'île. "L'Etat était d'accord pour pouvoir financer des études précises, des solutions de transports en commun qui vont pouvoir se mettre en place", a expliqué Elisabeth Borne.

Concernant le logement, elle a concédé qu'il s'agit d'une "question très sensible pour les habitants de La Réunion". Notamment vis-à-vis de la construction et de la disponibilité du foncier. Une solution serait alors la "réhabilitation d'un certain nombre de logements dégradés qui sont vides aujourd'hui."

Élisabeth Borne a aussi annoncé de la généralisation de l'aide fiscale pour la rénovation de logements sociaux : "sur le parc HLM, on a un certain nombre de programmes de construction des années 70 qui doivent être rénovés, je peux vous dire dès aujourd'hui qu'on va généraliser l'aide fiscale dont bénéficie la rénovation de certains logements sociaux dans des quartiers limités. On va l'étendre ici à La Réunion et dans les autres outre-mers pour faciliter la rénovation du parc social".

Concernant Mayotte, et l'opération polémique Wuambushu, Elisabeth Borne dit vouloir "prendre le temps de rencontrer tous les acteurs à La Réunion" et que "trois jours ce n'est pas de trop". Aussi, elle a réaffirmé la volonté de l'Etat de "répondre aux attentes très fortes et exigences de base d'assurer la sécurité à Mayotte".



L'opposition et les syndicats s'organisent contre la réforme des retraites

Malgré la promulgation de la réforme portant l'âge de départ à la retraite à 64 ans, ses détracteurs s'organisent pour poursuivre la contestation, dans la rue ou au Parlement.

L'intersyndicale a fixé au 6 juin la quatorzième mobilisation contre la réforme des retraites, la première après la promulgation de la loi. Les syndicats ont choisi d'appeler à la grève et à la manifestation deux jours avant l'examen à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi d'abrogation du texte, à l'initiative du groupe indépendant Liot.

L'idée pour l'intersyndicale est d'"aller rencontrer les députés partout pour les appeler à voter cette proposition de loi". Les opposants à la réforme et les syndicats veulent occuper le terrain durant les quatre prochaines semaines.

Plusieurs initiatives parlementaires :

Le 4 mai, le groupe Rassemblement national à l'Assemblée a annoncé par un communiqué le dépôt d'une proposition de loi pour fixer l'âge de la retraite à 62 ans. Le même jour, le député LFI François Ruffin a évoqué un texte pour légaliser le référendum d'initiative citoyenne, au lendemain du rejet d'un référendum d'initiative partagée sur les retraites par le Conseil constitutionnel.

Ces deux initiatives n'ont quasiment aucune chance d'aboutir : sans niche parlementaire prévue pour le groupe RN et celui de La France insoumise, ces deux textes ne seront pas inscrits à l'agenda de l'Assemblée avant plusieurs mois.

Il s'agit surtout de symbole, visant à donner l'image d'une contestation qui se poursuit,

près de cinq mois après la toute première manifestation contre la réforme des retraites, le 19 janvier 2023.

Le 8 juin, la proposition de loi portée par le groupe Liot inquiète davantage la majorité. Ce groupe hétéroclite de 21 députés profite du calendrier parlementaire: sa niche parlementaire lui permettra de soumettre au débat un texte prévoyant de ramener l'âge de départ à la retraite à 62 ans. Il devrait recevoir le soutien de la Nupes, du RN et de quelques députés LR.

Lors du vote sur la motion de censure portée par le groupe Liot, le 20 mars, neuf voix manquaient aux opposants pour faire tomber le gouvernement. Le 8 juin, le vote se déroulera cette fois à la majorité des élus présents, ce qui accroît les chances d'adoption du texte.

Il devrait être rejeté par le Sénat, selon la présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée. *"Il n'y aura pas de majorité au Sénat [sur ce texte] puisqu'il y a une majorité au Sénat pour la réforme des retraites"*, a déclaré Aurore Bergé sur France Inter.

Les syndicats reçus à Matignon les 16 et 17 mai

Les organisations syndicales multiplient les prises de parole, certains organisant des mobilisations lors du passage des ministres ou du président. Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, s'est d'ailleurs affichée le 10 mai aux côtés des parlementaires Liot, pour soutenir leur proposition de loi et "appeler l'ensemble des députés" à voter. Une façon d'accroître la pression sur la majorité, une semaine avant une série de rendez-vous à Matignon entre les syndicats et la Première ministre, Elisabeth Borne. La CGT, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et Force ouvrière seront reçues individuellement les 16 et 17 mai. Ces deux dates vont à nouveau permettre aux syndicats de faire entendre leurs revendications.

"Nous sommes toujours sur l'exigence de retrait de cette mauvaise réforme des

retraites", a prévenu sur franceinfo la secrétaire confédérale de la CGT Céline Verzeletti, le 7 mai, ajoutant que *"le rendez-vous [pourrait tourner] vite court"*.

Des manifestations les 11 et 23 mai

Pour l'opposition, la contestation doit aussi se faire entendre dans la rue, sans attendre l'appel national du 6 juin. *"Partout, nous allons multiplier les actions pour faire tomber cette loi de la honte"*, promet le député LFI Thomas Portes sur Twitter.

Outre les multiples *"casserolades"* accueillant les déplacements de ministres, des manifestations ont aussi lieu jeudi 11 mai dans plusieurs grandes villes, dont Rennes, Paris, Lille et Rouen, à l'appel des organisations de jeunesse. *"Personne ne souhaite un retour à la normale, mais tout le monde veut le retrait"*, écrivent-elles dans un communiqué commun.

Dans plusieurs villes de France, d'autres manifestations pourront être organisées avant le 6 juin, comme en Ile-et-Vilaine, où l'intersyndicale appelle à des rassemblements dans plusieurs villes du département le 23 mai, dans un communiqué cité par France 3. D'autres choisissent le passage des dirigeants pour faire part de leur mécontentement.

Un appel national à la grève le 6 juin

La gauche et les syndicats misent bien évidemment sur la journée du 6 juin pour obtenir le retrait du texte. Cette mobilisation est également censée peser sur le vote du 8 juin sur la proposition de loi Liot abrogeant la loi. *"J'appelle les Français à être mobilisés le 6 juin"* a lancé Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste, au micro de franceinfo. *"Le 8 juin, nous allons tout faire pour avoir cette majorité à l'Assemblée."*

Les détracteurs de la retraite à 64 ans prévoient de poursuivre leur combat après cette échéance.

Les syndicats ont notamment prévu de contester les décrets d'application, qui seront publiés avant le 1er septembre.

La CINOR accueille une délégation d'Intercommunalités de France

La délégation composée du Président d'Intercommunalités de France, Sébastien MARTIN, de Floriane BOULAY, Directrice Générale et de Cécile LACOSTE, responsable de l'action régionale, s'est d'abord rendue à Mayotte où ils ont été accueillis par Maurice GIRONCEL, Président de l'association Interco Outre-Mer.

Pendant ce séjour à Mayotte, ils sont allés à la rencontre des élus des différentes intercommunalités et ont pu visiter des sites d'intérêt communautaire en développement. Les questions liées à l'aménagement du Territoire, au développement économique et l'accès à l'eau ont été évoquées. Arrivée ce mercredi 10 mai 2023 en soirée à La Réunion, les discussions se sont poursuivies entre la délégation et les responsables de la CINOR. Jusqu'au samedi 12 mai 2023, les responsables de l'association Intercommunalités de France auront l'occasion de rencontrer les élus et présidents de toutes les intercommunalités de La Réunion. Des visites sont également prévues à la Possession, au Port ou encore sur des sites de La CINOR comme le téléphérique Papang, le port Intercommunal à Sainte Marie, le KUB à la technopole et le SEVI labellisé *« Terre de jeux 2024 »*. Enfin, sa visite sera marquée par la commémoration de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition le vendredi 12 mai 2023 à partir de 19h au siège de La CINOR. À cette occasion et pour la première fois au sein d'une communauté d'agglomération, une Marianne y sera installée. La CINOR procédera également à la signature de la charte avec Lofis la Lang Kréol La Renyon.



L'Algérie èl ossi la konète son 8 mai 1945, Domaz la Républik franssèz i soussyé pa dsa.

Mézami noute toute i koné kossa la éspass lo 8 mé 1945 par raporte laktyalilé ofissyèl l'oksidan é sak lété alyanssé avèk li. Konsidéron ni koné é alon pa tro rode pou l'instan mèm si in kou d'rafréshissèr dsi noute konéssans i doi pa fèr anou d'mal.

Astèr alon solman parl in pé dsu l'Alzéri pars laba galman la fète lo 8 mé, mé fète-la l'avé in gou d'san vèrssé a tort, in gou d'inzistis épi d'lopréssion. Kèl l'androi sa la spassé ? Sa la spass dann bann vil i apèl Sétif*, Guelma, Kherrata kan 45000 moune l'Alzéri la trouv la mor. Pou bande l'Alzéri l'avé pliss ké sa, é pou La franss l'avé moins ké sa. La plipar d'tan la komanss par in maniféstassion passifik aprésa la vni pli grav kan bande patriyote lo péi la réklame l'indépendanss. San obliyé téi domande la libéression Messali Hadj lo shèf in gran parti indépendantist té karséré an ba laba dann kongo.

Demoune lété pa armé, mé bande solda franssé l'éte épi bande milissien éropéin galman-pars laba l'avé par-la in milyon d'moune téi apèl azot éropéin. Zot lété toute sof zarab, bèrbère épi d'ote poplilassion téi sorte l'ote koté la Mer Méditérané é zot la sèrv zot zarm bien pliss k'i fo-mèm san rézon pou bande miliss.

Toussala, dann in péi, anparmi in pèp, l'avé soutien la franss épi son bande zalyé konte zot bande zénmi dann la grande guèr 1939-1945.

Biensir La Franss si èl lété dan l'obligassion rokonète l'indépendanss son l'anssien koloni l'ané 1962, la zamé rokonète lo massak bande zalzérien. Koté franssé la fé paré t'il a popré san mor, é koté l'alzéri, mi sorte dir... Si mi di okin Prézidan franssé la pa rogrète piblikman lo massak, lé pa vré pars Hollande la rokonète mé san pliss ké sa. Antouléka, mwini ké la antande lo kozman Méssy Makron la fé dèrnyé 8 mé ou sansa akoté li la pa anparl de sa.

L'Alzéri avèk la Franss lé touzour fashé par raporte sa épi sak l'ariv apré dann la vré guèr lindépendanss l'aklzéri. Mwin sré tanté d'dir : avan fète la fin la dézyèm guèr mondyal konm la fété, alé rékonsilyé avèk noute frèr l'Alzéri pars sé konmsi lé pli fassil rotonbe dakor avèk bande z'ansien nazi ké avèk bande kolonisé la pa aksèpt zot dominassion. La pa pou in késtyon d'koulèr d'po, o moins ? La pa non pli pou in késtyon d'rolizyon ?

A bon antandèr, salu !

*Le Constantinois konm i di.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433